

IFEA-NHAI

Perron. *Le docteur*

ARMAGNAC, vicomte d'. Le docteur Nicolas
Perron: nécrologie. *Revue africaine* 20
(1876), pp. 173-175.

Il joue ainsi un rôle considérable dans la diffusion des problématiques modernes dans toute l'Afrique du Nord.

Jean-Louis Cohen

GARGIANI R., *Auguste Perret, la théorie et l'œuvre*, Gallimard, 1994. CULOT M., PEYCERÉ D. et RAGOT G., *Les frères Perret : l'œuvre complète*, Norma, 2000. LAMBERT G., « L'Algérie et l'entreprise Perret », dans ABRAM J., COHEN J.-L. et LAMBERT G. (éd.), *Encyclopédie Perret*, Éd. du Patrimoine, 2002, p. 55-59 (avec bibliographie). COHEN J.-L., « Le Corbusier, Perret et les figures d'un Alger moderne », dans COHEN J.-L., OULEBSIR N. et KANOUN Y. (éd.), *Alger, paysage urbain et architecture 1800-2000*, Éd. de l'Imprimeur, 2003, p. 160-185.

PERRON Nicolas (Paris, 1798 – Fontenay-aux-Roses, 1876)

Médecin arabisant de la mouvance saint-simoniennes, apôtre d'une union franco-arabe. Il est encore élève au collège de Langres quand il perd ses parents emportés par une épidémie de typhus. Une place de maître d'études dans une pension à Paris lui permet d'achever ses humanités et d'obtenir le baccalauréat ès lettres et ès sciences. Répétiteur au collège Louis-le-Grand, il y côtoie les jeunes de langues*, mais, sans doute suite à la répression d'un mouvement de révolte chez les élèves, il devient précepteur privé et poursuit des études de médecine. Docteur en 1825, il suit aussi les cours de l'École des langues orientales*, en particulier ceux d'Amand-Pierre Caussin de Perceval*, où il rencontre sans doute E. de Salles*, avec lequel il restera ami. Introduit dans les milieux libéraux et saint-simoniens, il est invité à donner un *Tableau historique des sciences philosophiques et morales...* pour l'encyclopédie portative publiée sous la direction de Bailly de Merlieux (1829). Fidèle à l'orientation jacobine et catholique défendue par Buchez lors de sa rupture avec Enfantin* au début de 1830, il publie en 1832 un *Abrégé de grammaire... de l'arabe vulgaire* « pour être utile aux ouvriers studieux qui se proposent d'étudier l'arabe, soit pour leurs travaux, soit dans l'intention de voyager en Orient ou à Alger ». Il la complète par des leçons d'histoire, *De l'Égypte*, prononcées dans le cadre de l'Association libre pour l'éducation du peuple. C'est sur le sol de ce premier modèle de civilisation qu'il se

réfugie une fois l'Association placée hors la loi, pour y enseigner la chimie et la physique à l'école de médecine d'Abû Za'bel que dirige Clot bey*. Il se lie avec les saint-simoniens, Compagnons de la femme, arrivés en 1833, et partage leur projet de conquête pacifique par les forces industrielles et commerciales. Devenu directeur de l'école, il travaille à la publication de manuels scientifiques en arabe (traité de physique, traité de chimie médicale, traduction des *Trésors de la santé* de Clot bey), avec la collaboration de Yuhannâ 'Anhurî, de Mohammad Chafâ'î et de Muhammad at-Tunsi (1838-1845). Il engage ce dernier à rédiger la relation de son voyage dans le Soudan, dont il publie la traduction française (*Voyage au Soudan oriental. Le Darfour*, 1845, avec une préface de Jomard* et *Voyage au Ouadây*, 1851 – le texte arabe du *Darfour*, document singulier et riche, est édité en 1850 pour un usage scolaire). En 1838, Perron est devenu membre de la Société asiatique* et a publié dans son *Journal* des « Mémoires sur les temps antéislamiques » pour poser les jalons d'une chronologie historique, dans le sillage du travail de Fresnel*. Il entretient une correspondance régulière avec Jules Mohl*, lui décrivant la situation des écoles et de l'imprimerie en Égypte, et s'informant des possibilités d'accès à une chaire en France. Au Caire, il est parmi les fondateurs de la Société égyptienne, un de ces Européens érudits qui assurent l'accueil des artistes voyageurs : évoqué par Nerval* en 1843, il sert plus tard de guide à la tragédienne Rachel en tournée (1856). Fin 1846, un congé lui permet de regagner Paris, alors qu'il a sans doute l'espoir d'être placé à la tête d'un collège arabe qu'on envisage de fonder pour y accueillir de jeunes Algériens. Après avoir contré la concurrence de Reinaud*, et grâce à l'appui de Carette*, il obtient d'être intégré à l'Exploration scientifique de l'Algérie* pour traduire le *Précis de jurisprudence* malékite de Sîdî Khalîl (6 vol., 1848-1854). Il écourte et réordonne le texte, dans un style qui n'est pas strictement juridique, afin de mieux faire connaître les « institutions sociales » de l'islam. Il a dans l'idée de constituer à terme un « nouveau code